

Le marquis de Larnage, gouverneur à poigne de Saint-Domingue

par Georges Salamand

Ious les boutonneux potaches que nous étions, lecteurs assidus des « Confessions » de Jean-Jacques ROUSSEAU, connaissons bien, jadis, le nom de madame de LARNAGE. Cette charmante personne, rencontrée par le plus grand hasard par le dadais apprenti-écrivain à peine sortie des jupes de madame de WARENS, alias « *Allo-maman-bobo!* », aux Charmettes à Chambéry, était « ni jeune ni vieille, ni laide, ni belle ». Elle aura quelques bonnets affectueuses pour le jeune Genevois lors du fameux voyage de Grenoble à Montpellier, ou plus exactement à Bourg-Saint-Andéol, terminus de la dame dont Jean-Jacques gardera longtemps de l'étreinte l'éblouissant souvenir.

Mais le LARNAGE du jour, prénommé Charles, est, lui, un monsieur, très proche de la dame en question, châtelain de Petit-Cour, sur le territoire de la communauté des Côtes d'Arey près de Vienne, descendant direct d'un nommé BRUNIER, secrétaire du Dauphin, dont la famille fera souche de part et d'autre du Rhône et singulièrement à Anneyron où se trouvent encore quelques vestiges bâtis de sa magnificence.

Répression

La carrière de Charles de BRUNIER, comte puis marquis de LARNAGE, époux de Marie LOUVEL de MERVILLE, a la particularité de se dérouler essentiellement sur un territoire maritime bien délimité : les possessions de Sa Majesté le roi LOUIS XV

aux îles de la mer des Caraïbes.

Tout d'abord gouverneur de Marie-Galante, le Dauphinois passe en 1734 au governorat de la Guadeloupe où il se fait remarquer par la vigueur et la rudesse de la répression qu'il ordonne pour mettre fin aux soulèvements des esclaves de



Chasseur d'esclaves en Guadeloupe.

Pointe-Noire et surtout de Bouillante, lieu où de nombreux malheureux subissent, après avoir été roués, le nouveau supplice du collier, devant la population des colons réunie sur la place de l'église.

Ainsi mis en évidence, LARNAGE va être promu gouverneur des Îles Sous-le-vent en 1737, puis lieutenant général et gouverneur de l'île de Grenade, avant de se retrouver gouverneur général de Saint-Domingue en 1740.

Cette année, qui voit le déclenchement des hostilités navales entre l'Angleterre et l'Espagne, sera mise à profit par le Dauphinois pour préparer la colonie à faire face aux prochains combats de ce qui deviendra la guerre de Sept Ans.

Devant les nombreuses escarmouches anglaises, la défense que met en place LARNAGE avec l'appui du marquis de TORRES, amiral espagnol allié, se révèle efficace.

Des esclaves noirs à Vienne

Mais la restructuration de la milice de la colonie et les grands pouvoirs laissés au gouverneur donnent lieu à certains abus que dénoncent colons et marchands : « L'organisation militaire de l'administra-

tion locale rend celle-ci tyrannique aux yeux des habitants. Les militaires commettent les abus les plus révoltants, s'immiscent brutalement dans les affaires de justice et, en général, considèrent la colonie comme une place-forte et les habitants comme des soldats qui leur doivent une obéissance absolue... », écrivent Michel HECTOR et Claude MOÏSE, historiens des Caraïbes.

Charles de LARNAGE, sans doute surmené, meurt peu avant le transfert de la capitale administrative de l'île, de Léogane à Port-au-Prince qui vient d'être fondé.

Auparavant, le gouverneur et sa famille avaient fait quelques séjours au pays natal comme en témoignent des mentions de décès d'une servante « américaine », ou, en 1748, d'une Marie AGNESSE, âgée de 14 ans, « négresse appartenant à madame de LARNAGE » qui finira sa courte et triste existence à l'hôpital de Vienne.

Frère de Charles, le Chartreux Dom Michel de LARNAGE, Général de l'Ordre, ne paraît pas avoir été de meilleure... composition que le gouverneur, obnubilé qu'il était par le rétablissement du sévère plain-chant pour accompagner les offices religieux (*).

Il y a des gens qui ne peuvent sourire que lorsqu'ils se prennent les doigts dans la porte!..

Par la suite et lors de la Grande Peur de 1789, le château de Petit Cour où se trouvaient de nombreux et riches vestiges de la carrière du gouverneur de LARNAGE, sera pillé par les émeutiers, vengeurs à leur manière des esclaves révoltés de Bouillante, exécutés ignominieusement, dont les cendres avaient été, cinquante ans plus tôt, jetées à la mer sur les ordres du bon gouverneur dauphinois..

(*) « *Les Côtes d'Arey de A à Z* » ouvrage collectif, novembre 2006-